

Termes du contrat de licence (français)

Version : janvier 2020

IMPORTANT – À LIRE ATTENTIVEMENT : LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (DIT « CLUF ») CONSTITUE UN ACCORD JURIDIQUE CONCLU ENTRE VOUS (soit en votre qualité de personne physique, soit au nom d'une entité) ET CANON PRODUCTION PRINTING. EN INSTALLANT, EN COPIANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL, OU EN CLIQUANT SUR UN BOUTON « SUIVANT » OU « ACCEPTER » (SI LE CLUF EST AFFICHÉ DANS UN ÉCRAN), VOUS CONVEZ ET ACCEPTEZ (EN VOTRE NOM OU EN CELUI DE VOTRE EMPLOYEUR SELON LE CAS) D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PRÉSENT CLUF. EN CAS DE DÉSACCORD AVEC LES TERMES DU PRÉSENT CLUF, VEUILLEZ NE PAS INSTALLER, COPIER OU UTILISER LE LOGICIEL, MAIS LE RENVoyer PROMPTEMENT À CANON PRODUCTION PRINTING AFIN DE VOUS FAIRE REMBOURSER LES FRAIS ENGAGÉS CORRESPONDANTS.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL CANON PRODUCTION PRINTING

Le présent CLUF régit votre utilisation de tout logiciel informatique, y compris un logiciel de système d'exploitation conçu pour fonctionner avec du matériel et des configurations approuvés par Canon Production Printing (le « Logiciel »), installé ou mis à disposition par Canon Production Printing ou ses fournisseurs et qui n'est pas soumis à un contrat de licence distinct établi entre vous et Canon Production Printing ou ses fournisseurs. Le Logiciel peut inclure des supports, matériaux et documentations afférents, que ce soit sous forme imprimée, électronique ou disponible en ligne (l'ensemble de ces matériaux et documentations étant désigné ci-après par le terme « Documentation »). Le Logiciel et la Documentation sont protégés par des copyrights, des marques et d'autres lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle.

Le présent CLUF s'applique aux mises à jour et aux mises à niveau du Logiciel initial que Canon Production Printing ou son fournisseur pourra mettre à votre disposition. Canon Production Printing peut appliquer d'autres conditions à ces mises à jour et mises à niveau. Vous convenez par les présentes que ces autres conditions prévaudront sur celles de ce CLUF dans la mesure où elles viennent les contredire.

Vous pouvez utiliser les mises à niveau du Logiciel identifié par Canon Production Printing comme étant éligible à de telles mises à niveau, à condition de posséder une licence d'utilisation pour ledit Logiciel initial. Une fois le Logiciel mis à niveau, vous ne pourrez plus utiliser sa version antérieure.

Une mise à jour correspond à une modification du Logiciel, composée d'un ou de plusieurs correctifs de bogues ou d'amélioration(s) de fonctionnalités existantes. Elle est désignée par un changement dans le numéro de version situé à droite du point décimal. Une mise à niveau correspond à une nouvelle version du Logiciel, qui comprend de nouvelles fonctionnalités. Elle est désignée par un changement dans le numéro de version situé à gauche du point décimal.

1. CONCESSION DE LICENCE :

Le présent CLUF vous concède les droits non exclusifs et non cessibles suivants, à condition que vous respectiez ses conditions générales :

- a. Utilisation. Vous pouvez utiliser (le terme « utiliser » tel que mentionné dans les présentes recouvre le stockage, le chargement, l'installation, l'accès, l'exécution ou l'affichage) une copie du Logiciel dans le but de l'intégrer dans, de l'exécuter sur ou de communiquer avec un appareil informatique désigné aux seules fins prévues. Lorsque le Logiciel vous est fourni via Internet et qu'il est concédé sous licence à des fins d'utilisation sur plus d'un appareil informatique désigné, vous ne pouvez l'installer et l'utili-

ser que sur ces appareils informatiques. Il vous est interdit de distribuer le Logiciel, ainsi que de séparer ses composants pour les utiliser sur plus d'un appareil informatique.

- b. Stockage. Vous pouvez copier et télécharger le Logiciel dans la RAM (mémoire locale temporaire de l'ordinateur) ou sur un support de stockage de (ou prévu pour) l'appareil informatique désigné par Canon Production Printing.
- c. Copie. Vous pouvez effectuer une copie du Logiciel à des fins d'archivage ou de sauvegarde, à condition que ladite copie contienne tous les avis et légendes d'exclusivité du Logiciel initial, et qu'elle soit exclusivement réservée à des fins de sauvegarde.
- d. Documentation. Vous pouvez télécharger sur un disque dur ou sur un autre dispositif de stockage, ou imprimer et utiliser, une copie de la Documentation uniquement pour des besoins professionnels internes.
- e. Solution de récupération. Vous pouvez utiliser une solution de récupération (sur site) fournie avec (ou prévue pour) l'appareil informatique désigné. Cette solution peut se présenter sous diverses formes : lecteur de disque dur, support externe (par ex. CD, DVD ou USB) ou solution équivalente d'un autre type, mais uniquement dans le but de restaurer le lecteur de disque dur de l'appareil informatique désigné. L'utilisation d'un logiciel de système d'exploitation Microsoft inclus dans une telle solution de récupération (sur site) sera régie par les termes du Contrat de licence Microsoft afférent.
- f. Logiciels « libres » ou « open source ». Le Logiciel peut contenir des composants logiciels non exclusifs (y compris mais sans s'y limiter des programmes, applications, bibliothèques et autres codes de programmation), mis à disposition par des tiers dans le cadre d'un modèle de licence libre ou open source (« FOSS », Free or Open Source Software). Ces composants FOSS, qui font partie du Logiciel, sont redistribués par Canon Production Printing ou son fournisseur, en demeurant soumis aux conditions générales des contrats de licence FOSS qui leur sont applicables. Les conditions générales de ces licences régissent votre utilisation des composants FOSS. Vos droits ou obligations tels que définis par les contrats de licence FOSS applicables ne seront ni restreints ni élargis par votre accès aux composants FOSS en vertu du présent CLUF. Des copies des contrats de licence FOSS ayant trait aux composants FOSS intégrés dans le Logiciel sont incluses ou référencées dans la Documentation du Logiciel disponible sous forme papier et/ou électronique.
- g. Logiciel d'évaluation : Un Logiciel identifié comme « Logiciel d'évaluation » par Canon Production Printing ou son fournisseur sera soumis aux dispositions de la présente section g. Si ces dispositions contredisent d'autres conditions du présent CLUF, elles prévaudront sur ces autres conditions. Il vous sera accordé un droit d'utilisation du Logiciel d'évaluation limité, non cessible et gratuit, réservé à des fins d'évaluation, pendant une période de trente (30) jours. Canon Production Printing n'assume pas la prise en charge du Logiciel d'évaluation. Vous pourrez uniquement exploiter les informations relatives au Logiciel d'évaluation découlant de l'utilisation de ce dernier à des fins d'évaluation interne. Vous ne pourrez en aucun cas communiquer ces informations à des tiers. Le Logiciel d'évaluation peut présenter des défauts ou d'autres problèmes susceptibles d'entraîner la perte de données et des dysfonctionnements du système ou d'autres composants. Canon Production Printing vous fournit le Logiciel d'évaluation « EN L'ÉTAT ». Canon Production Printing décline toute responsabilité ou toute obligation de garantie envers vous. Canon Production Printing ou ses fournisseurs peuvent vous facturer le prix de vente conseillé ou les frais applicables concernant le Logiciel si vous omettez de leur renvoyer ou de détruire le Logiciel d'évaluation (et toutes ses copies), ou continuer à l'utiliser, après l'expiration de sa période d'évaluation. Vous devrez régler le prix ou les frais facturés à réception. **DANS LES JURIDICTIONS QUI N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIE OU DE RESPONSABILITÉS MAIS PEUVENT ADMETTRE LEUR LIMITATION, CANON PRODUCTION PRINTING, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, SES REVENDEURS ET SES FOURNISSEURS NE POURRONT PAS, EN VERTU DE CE CLUF, ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES RELATIFS OU AYANT TRAIT AU LOGICIEL D'ÉVALUATION POUR UN MONTANT SUPÉRIEUR À 500,00 EUR.**

2. AUTRES LIMITATIONS :

- a. Vous ne pouvez pas, et ne pouvez pas autoriser un tiers, à : (i) copier le Logiciel ou la Documentation, sauf indication contraire figurant expressément dans ce CLUF ; (ii) procéder à de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler (sauf et seulement dans la mesure où cette action est expressément autorisée par la loi applicable) ou créer ou recréer le code source du Logiciel ; (iii) modifier, adapter, altérer, convertir ou créer des travaux dérivés basés sur le Logiciel ou la Documentation ; (iv) louer, prêter, donner en bail ou accorder un droit de sûreté sur le Logiciel ou la Documentation ; (v) vendre, commercialiser, autoriser, concéder sous licence, distribuer, céder ou transférer de quelque manière ou sur quelque support que ce soit une copie, une licence ou un droit relatif à n'importe quel aspect du Logiciel ou de la Documentation, sauf stipulation contraire expresse dans le présent CLUF ; (vi) combiner, fusionner ou utiliser une partie du Logiciel ou de la Documentation à des fins de développement avec, dans ou pour, tout(e) autre logiciel ou documentation ; ou (vii) modifier, supprimer ou altérer les avis de copyright ou tout autre avis d'identification ou de droit d'exclusivité inclus ou joint au Logiciel ou à la Documentation, y compris toute copie afférente.
- b. Le Logiciel n'a pas été conçu pour des environnements utilisateur nécessitant des produits à sécurité intrinsèque ou tolérants aux pannes. Vous ne pouvez pas utiliser le Logiciel dans ou pour des systèmes à haut risque (par ex. des centrales nucléaires ou des avions) au sein desquels une défaillance ou un défaut du Logiciel pourrait raisonnablement être perçu(e) comme susceptible d'entraîner la mort ou de graves blessures, ou d'importants dommages physiques ou environnementaux.
- c. Le Logiciel est concédé sous licence en tant que produit unique et il est interdit de séparer ses composants à des fins d'utilisation sur plus d'un périphérique d'imagerie Canon Production Printing.

3. PROPRIÉTÉ :

Canon Production Printing (ou ses concédants de licence) détient et se réserve les droits, le titre et les intérêts exclusifs ayant trait au Logiciel et à la Documentation (y compris mais sans s'y limiter, les images, photographies, animations, vidéos, fichiers son, musiques et textes intégrés dans le Logiciel ou la Documentation). Le présent CLUF n'est pas un contrat de vente. Aucun titre, aucune licence ou aucun droit, expresse ou tacite, ne vous sont transmis ou accordés par Canon Production Printing concernant les droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel de Canon Production Printing (ou de ses fournisseurs, sociétés affiliées ou succursales), sauf indication contraire figurant expressément dans ce CLUF.

4. RÉSILIATION :

Canon Production Printing peut résilier votre licence lorsque vous ne respectez pas les conditions générales du présent CLUF et ne remédiez pas audit manquement dans les trente (30) jours suivant la notification par écrit de ladite infraction, qui en spécifie la nature et l'intention de résilier le contrat. Suite à ladite résiliation, vous devez cesser et vous abstenir d'utiliser le Logiciel et la Documentation, puis renvoyer toutes les copies en votre possession à Canon Production Printing ou les détruire et fournir une preuve raisonnable d'une telle destruction à Canon Production Printing. Toutes les autres dispositions du présent CLUF resteront valables et en vigueur pendant et après la durée du présent Contrat.

5. ABSENCE DE GARANTIE :

- a. CANON PRODUCTION PRINTING FOURNIT LE LOGICIEL « EN L'ÉTAT », DÉFAUTS COMPRIS; NI CANON PRODUCTION PRINTING NI SES FOURNISSEURS OU REVENDEURS NE GARANTISSENT, PROMETTENT OU DÉCLARENT QUE LES FONCTIONS OU LES PERFORMANCES DU LOGICIEL RÉPONDRONT À VOS EXIGENCES OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SERA TOTALEMENT

SÉCURISÉ, ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREURS OU DE DÉFAUTS, OU QUE LE LOGICIEL SERA COMPATIBLE AVEC DES CONSOMMABLES OU ACCESSOIRES NON-CANON PRODUCTION PRINTING.

- b. TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS EXPRESSES, IMPLICITES OU RÉGLEMENTAIRES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, CELLES CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE, L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, LES TITRES, L'ABSENCE DE VIOLATION DES DROITS DE TIERS, L'INTÉGRATION DE SYSTÈMES OU L'ABSENCE DE VIRUS, PAR RAPPORT AU LOGICIEL, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. Étant donné que certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de garanties implicites, il se peut que l'exclusion susmentionnée ne s'applique pas à votre situation.

6. MAINTENANCE ET ASSISTANCE :

Les mises à jour de maintenance, les mises à niveau et toute assistance en lien avec le Logiciel peuvent faire l'objet d'un contrat de maintenance et d'assistance distinct. Cependant, si des mises à jour de maintenance ou des mises à niveau du Logiciel sont fournies sans contrat spécifique afférent, elles seront régies par les conditions du présent CLUF.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CANON PRODUCTION PRINTING, DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, DE SES REVENDEURS OU DE SES FOURNISSEURS EN VERTU DU PRÉSENT CLUF SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL OU À 500,00 EUR, SELON LE MONTANT LE PLUS ÉLEVÉ DES DEUX. DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN AUCUNE CIRCONSTANCE ET EN VERTU D'AUCUNE THÉORIE LÉGALE (DANS LE CADRE DU DROIT DÉLICTUEL, CONTRACTUEL OU AUTRE) CANON PRODUCTION PRINTING, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, SES REVENDEURS OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS, UNE AUTRE PERSONNE OU UN TIERS DE DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, SECONDAIRES, CONSÉCUTIFS, COLLATÉRAUX OU PUNITIFS DE QUELQUE FORME QUE CE SOIT, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, DES DOMMAGES POUR DÉVALORISATION DU FONDS DE COMMERCE, CESSATION DE TRAVAIL, PANNE OU DYSFONCTIONNEMENT D'APPAREILS, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, BLESSURE PERSONNELLE, ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ À UTILISER LE LOGICIEL, PERTE OU VIOLATION DE DONNÉES, OU PERTE DE PROFITS, EN RELATION AVEC LE LOGICIEL. LA LIMITATION PRÉCÉDENTE S'APPLIQUERA MÊME DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ CANON PRODUCTION PRINTING OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, SES FOURNISSEURS OU SES REVENDEURS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DE TOUTE RÉCLAMATION ÉMANANT D'UNE AUTRE PARTIE.

ÉTANT DONNÉ QUE CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, IL SE PEUT QUE LA LIMITATION SUSMENTIONNÉE NE S'APPLIQUE PAS À VOTRE SITUATION.

8. EXPORTATION :

Il est formellement interdit d'exporter ou de réexporter tout ou partie du Logiciel et/ou de la Documentation ou des informations ou technologies sous-jacentes, à destination de toute personne, de toute entité ou de tout pays à des fins d'utilisation interdites par, ou contrairement aux, lois ou réglementations en matière d'exportation ou d'importation en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays. En utilisant le Logiciel et/ou la Documentation, vous convenez de ce qui précède et vous déclarez et garantissez que vous n'êtes pas (i) situé dans, sous la juridiction de, ou un ressortissant ou résidant de tout pays ou (ii) une entité ou personne, faisant l'objet d'un embargo sur les marchandises imposé par une agence gouvernementale ou des autorités d'exportation compétentes.

9. TAXES :

Il vous incombe de régler aux autorités compétentes toutes les taxes de vente, d'utilisation ou autres frais imposés à tout moment concernant l'utilisation envisagée par le présent CLUF, à l'exclusion des taxes basées sur le chiffre d'affaires net de Canon Production Printing.

10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent CLUF doit être régi, considéré et interprété conformément à la législation des Pays-Bas, à l'exception de cet ensemble de lois connu sous le nom de conflits de règles de droit et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les litiges découlant du présent CLUF, ou en relation avec ce dernier, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Amsterdam, aux Pays-Bas.

11. CONTRAT INTÉGRAL ET AMENDEMENT :

Le présent CLUF (y compris les éventuels addenda ou amendements qui y ont été ajoutés) constitue le contrat intégral passé entre Canon Production Printing et vous-même concernant le Logiciel et la Documentation. Il annule et remplace dans son ensemble tous les accords, arrangements, ententes, déclarations ou garanties, écrits ou oraux, précédemment en application concernant le Logiciel et la Documentation, ou tout autre sujet couvert par les présentes. Cependant, le présent CLUF, sa résiliation incluse, n'a aucune incidence sur les accords de confidentialité signés ni sur les contrats d'assistance et/ou de maintenance relatifs au Logiciel et à la Documentation conclus entre vous-même et Canon Production Printing, qui resteront valables et en vigueur en tant que contrats distincts en vertu de leurs conditions propres. Dans la mesure où les dispositions du présent CLUF venaient à contredire ou étaient incompatibles avec les conditions générales figurant dans un bon de commande, une confirmation de commande, une facture ou tout autre document de commande, les conditions du présent CLUF prévaudront.

Canon Production Printing se réserve le droit, à tout moment et occasionnellement, de mettre à jour, de réviser, de compléter et de modifier de toute autre façon le présent CLUF, et d'imposer de nouvelles règles, politiques, dispositions ou conditions concernant votre utilisation du Logiciel et de la Documentation. Lesdits ajouts, mises à jour, révisions, modifications et règles, politiques, dispositions et conditions supplémentaires (collectivement désignés dans le présent CLUF par l'expression « Conditions supplémentaires ») prendront effet immédiatement et seront intégrés dans le présent CLUF.

Dans la mesure où les conditions de politiques ou de programmes Canon Production Printing concernant les services d'assistance et de maintenance contredisent les termes du présent CLUF, ces derniers prévaudront.

12. DIVISIBILITÉ :

Si l'une des dispositions du présent CLUF devait être considérée comme non valide ou inapplicable par un tribunal de la juridiction compétente, cela n'invalidera pas les autres dispositions du CLUF, qui resteront en vigueur et pleinement applicables, comme si ladite disposition ne faisait pas partie du contrat. Dans ce cas, une telle disposition sera remplacée par une autre dont elle s'approchera le plus possible en substance.

13. DROITS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS :

Les parties reconnaissent et acceptent que le Logiciel puisse être un « logiciel informatique commercial », tel que défini dans les Réglementations fédérales en matière d'acquisition (« FAR ») et, par conséquent, que le Gouvernement des États-Unis (s'il est une des parties au contrat) soit soumis aux sections 12.211 et 12.212 afférentes et que l'utilisation, la duplication et la divulgation du Logiciel et de la Documentation soient régies par le présent CLUF, et soumises à ce dernier. Si, pour quelque raison que ce soit, lesdites sections ne sont pas applicables, les parties aux présentes reconnaissent et conviennent que le Gouvernement des États-Unis bénéficiera de « droits restreints » tels que définis dans les sections FAR 52.227-19(c) ou DFAR 252.227-7013(c), comme il convient. L'en-

trepreneur/le fabricant est Canon Production Printing, Van der Grintenstraat 10, 5914 HH, Pays-Bas.

14. RENONCIATION :

Tout retard ou manquement de Canon Production Printing quant à l'exercice d'un droit ou recours ne constitue en aucun cas une renonciation audit droit ou recours.

15. CESSION :

Vous ne pouvez pas céder, concéder sous licence ou transférer vos droits sur le Logiciel et la Documentation de quelque façon que ce soit, par application de la loi ou d'une autre façon, sans l'approbation écrite préalable de Canon Production Printing. Canon Production Printing peut céder à tout moment ses droits ou obligations à ses sociétés affiliées et à des tiers sans votre approbation.

16. ACCÈS À DISTANCE ; AVIS DE COLLECTE DE DONNÉES ; SERVICES CLOUD

Le Logiciel peut contenir un logiciel de diagnostic. Le logiciel de diagnostic est incorporé dans, réside sur ou peut être chargé dans, votre ou vos périphériques d'imagerie Canon Production Printing. Ledit logiciel est utilisé pour l'assistance, la maintenance et/ou le diagnostic de pannes ou de problèmes de performances sur vos périphériques d'imagerie Canon Production Printing. Il permet également d'accéder à distance à vos périphériques d'imagerie Canon Production Printing à partir d'autres appareils afin d'exécuter de telles fonctionnalités. Vous autorisez Canon Production Printing et ses fournisseurs à accéder à vos appareils informatiques à partir d'autres périphériques (externes) et à exécuter des sessions à l'aide de connexions de bureau à distance ou de technologies similaires. Une « session » fait référence à l'expérience d'interaction avec le Logiciel utilisé avec vos appareils informatiques, directement ou indirectement, par le biais de n'importe quelle combinaison de périphériques d'entrée, de sortie et d'affichage.

Vous reconnaissez et convenez que Canon Production Printing et ses fournisseurs peuvent collecter, combiner et utiliser des données non personnelles sur les appareils et des informations utilisateur (individuelles) que vous fournissez en lien avec les services d'assistance et de maintenance couvrant le Logiciel.

Le titre de possession du logiciel de diagnostic et toutes les informations et données collectées et récupérées ou reçues en provenance de vos appareils informatiques résident en tout temps et exclusivement chez Canon Production Printing, ses sociétés affiliées et/ou ses fournisseurs.

Pour en savoir plus sur le type d'informations et de données récupérées ou reçues, et la sécurisation des méthodes d'accès ou de saisie associées à de telles informations et données par Canon Production Printing et ses fournisseurs, veuillez consulter les conditions d'utilisation et la déclaration de confidentialité de Canon Production Printing sur www.cpp.com.

Les Services cloud qui peuvent vous être proposés et, sous réserve d'acceptation de votre part, que vous êtes susceptible d'utiliser, et tout Logiciel qui comprend de tels services, peuvent faire l'objet de conditions cloud distinctes. Lesdites conditions peuvent vous être fournies avec une offre de Services cloud. Cependant, si le Logiciel qui comprend les Services cloud est fourni sans conditions distinctes, alors les conditions du présent CLUF s'appliqueront en conséquence.

17. AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vous déclarez être une personne majeure dans votre État ou pays et, le cas échéant, avoir été dûment autorisé(e) par votre employeur à conclure ce CLUF.

18. INTITULÉS :

VERSION 2020

Les intitulés de section sont uniquement fournis à des fins pratiques ou d'information et ne doivent pas constituer une partie du présent Contrat pour toute autre fin ou se voir octroyer un effet significatif.

© 2020 Canon Production Printing